

RECRUTEMENT DES GREFFIERS AD HOC AU BÉNIN

Les audiences ont repris dans les tribunaux pour un décongestionnement des différentes prisons

Paralysés depuis plusieurs mois par des grèves perlées qui voient les greffiers absents au poste de travail (72 heures) du mardi au jeudi chaque semaine, les Tribunaux du Bénin connaissent à nouveau un regain d'activités. Ceci fait suite au recrutement de greffiers ad hoc initié par les autorités du Ministère de la Justice, de la Législation et des Droits de l'Homme après une concertation avec les magistrats.

Gérard GANSOU

Ainsi, après avoir prêté serment mardi dernier, les greffiers ad hoc ont commencé par officier dans les Tribunaux et Cours d'Appel du Bénin, à la satisfaction générale des usagers. Selon les informations recueillies sur place, les activités ont effectivement repris, et les calendriers des audiences ont été réaménagés, de sorte à faire évoluer et à traiter diligemment mais selon les règles de l'art et les normes professionnelles requises, les nombreux dossiers dont particulièrement ceux ayant trait aux audiences correctionnelles et les dossiers à caractère commercial sans oublier ceux liés aux actes fondamentaux très importants pour les opérateurs économiques tant béninois qu'étrangers.

Il est utile de rappeler que nombre d'avocats se sont rendus dans les Cours et Tribunaux du

pays, aux fins de plaider, et d'intervenir dans différents dossiers à eux confiés, par divers clients, au niveau de leurs cabinets respectifs. Ainsi, sur une cinquantaine de dossiers hier au tribunal de Ouidah, environ vingt trois cas de mise en liberté ont été enregistrés. Ce qui dénote, s'il en était encore besoin, de la bonne partition jouée par les greffiers ad hoc. Autant dire que ce n'est que le début du processus de décongestionnement des différentes prisons du pays. Aussi apprend-on que d'ici la semaine prochaine, le regain d'activités sera effectif, dans les Cours et Tribunaux, sur toute l'étendue du territoire national.

Nécessité d'une entente entre gouvernants et syndicats

Il faut préciser que le gouvernement a dû prendre l'option de recourir aux Greffiers ad hoc pour faire fonctionner véritablement une administra-



Le ministre de la justice déterminé à trouver une solution durable

tion judiciaire paralysée depuis plusieurs mois, par une grève déclenchée par le Syndicat des Travailleurs de la Justice et Assimilés du Bénin (Syntrajab). A en croire son secrétaire général, à l'issue d'une séance de travail le 09 mai 2008, le Ministre d'Etat, chargé de la défense nationale Issifou Kogui N'Douro, en présence de leur Ministre de tutelle, Gustave Anani Cassa, aurait pro-

mis aux grévistes de faire relever leur prime de sédentarisation à hauteur de quatre cent quatre vingt mille (480000F) CFA. Mais les contraintes budgétaires n'ont pas encore permis au gouvernement béninois de satisfaire le principal point de la plate forme revendicative du Syntrajab. Et le gouvernement de son espère honorer son engagement dès que possible. Proposition que n'a pas acceptée le syndicat. Aussi, se surse-t-il que face à ce jusqu'au-boutisme suicidaire des responsables syndicaux, nombre de leurs militants désireux de reprendre le travail, pourraient, les jours à venir désobéir aux mots d'ordre de grève illimitée du Syntrajab. Il faut souhaiter que gouvernements et Syndicats parviennent à s'entendre pour le grand bien des Cours et Tribunaux du pays. Mais en attendant, c'est le recrutement de greffiers ad hoc qui ne violerait aucune loi en vigueur au Bénin qui redonne le sourire aux usagers et aux justiciables. D'où la question relative à l'inopportunité du sit-in ou de la marche qu'organisent ce jour des centrales syndicales sur le ministère de la Justice, de la Législation et des Droits de l'Homme. Les syndicats en agissant de la sorte cautionneraient-ils le surpeuplement de l'univers carcéral et le blocage des dossiers en instance dans les cours et tribunaux de notre pays ? En tout état de cause, l'on ne peut que saluer une fois encore l'initiative prise par le Garde des Sceaux Gustave Anani Cassa de recruter des greffiers ad hoc pour les besoins de la cause.

RÉDUCTION DE LA PAUVRETÉ AU BÉNIN

Des efforts restent encore à fournir par le gouvernement.

Charles YANSUNNU

Pour mieux penser un développement durable à la base, il convient de s'imprégner du niveau de réduction de la pauvreté au Bénin. C'est l'objectif d'un atelier sur le rapport d'avancement de la Stratégie de croissance et de réduction de la pauvreté 2007-2009 (Scrp) qui a eu lieu hier au Centre international de conférence de Cotonou (Cic). Pour la directrice de cabinet du ministre des finances, Adidjatou Mathys, il est impérieux de s'approprier les nouvelles stratégies de développement intégré et de définir les orientations nécessaires. Tout ceci pour passer d'une économie d'assistance à une véritable économie de développement. Aussi, elle a rappelé que la Scrp 2007-2009 est le document référentiel par excellence du gouvernement en matière de politiques nationales de lutte contre la pauvreté. Cet atelier vise entre autres, a-t-elle précisé, à pré-

senter l'état de mise en œuvre des actions prévues dans la Scrp pour l'année 2007 et à recueillir les propositions et les actions correctrices pour les années à venir. Dans sa présentation du rapport, le Secrétaire technique à la cellule de suivi des programmes économiques et financiers, M Gado a évoqué les cinq axes qui composent le rapport. Il s'agit de l'accélération de la croissance, le développement des infrastructures, le renforcement du capital humain, la bonne gouvernance et le développement équilibré et durable dans l'espace béninois. Il dira en conclusion que même si la pauvreté n'a pas été réduite au Bénin, des efforts ont été fournis dans plusieurs domaines pour maintenir la stabilité macroéconomique et maîtriser l'inflation. Mais la crise énergétique demeure un goulot d'étranglement majeur à sauter pour atteindre les prévisions de la Scrp. Toute chose qui permettra de répondre au rendez-vous des Objectifs du millénaire pour le développement (Omd).

LUTTE CONTRE LA CHERTÉ DE LA VIE

La ligue des consommateurs du Bénin sort un document stratégique

Ignace AOUBRE

Dans le cadre de la lutte contre la cherté de la vie, la Ligue pour la défense des consommateurs du Bénin (Ldcb) a élaboré un document d'éducation des consommateurs. Ce document intitulé « Directives de la Ldcb face à la vie chère » a été présenté hier au public béninois. C'était à la faveur d'une conférence de presse animée par Etienne Dossou Badou et Estelle Dognon, respectivement assistant au programme, et assistante administrative du président de la Ldcb. La conférence a eu lieu à la maison des médias de Cotonou. Selon les conférenciers, ce document vient en complé-

ment des actions entreprises par la Ldcb depuis le début de la crise. Il a pour objectif d'amener les consommateurs à procéder à des réformes en ce qui concerne leurs modes de consommation et leurs comportements en tant que citoyens actifs participant au développement de leur pays. En fait, le document comporte une série de recommandations et de conseils pratiques à suivre par les consommateurs pour faire face à la cherté de la vie dans plusieurs domaines. Il s'agit précisément des domaines stratégiques de consommation à savoir l'alimentation, le transport et l'énergie électrique sévèrement touchés par la hausse des prix des produits et services.

IMMOBILIER CONSEIL INVESTISSEMENTS OPPORTUNITES IMMOBIERES
 Cel : 97 48 62 79 / 95 22 23 67 Cotonou

CONFIEZ la vente ou la Gérance de votre bien à un professionnel... et économisez VOTRE TEMPS ET VOTRE ENERGIE

<p>A VENDRE A Védoko- non loin de la pharmacie Védoko- Cotonou- au bord de la grande voie- inter Etat (Goudron Védoko)</p> <p>Parcelle de terrain bâti 312 m² de superficie (12 m x 26 m) juste à l'angle de deux rues- avec un permis d'habiter- comprenant trois modules de différent bâtiment d'habitation moderne.</p> <p>DESCRIPTION SOMMAIRE PAR BATIMENT</p> <p>Bâtiment A : Deux (02) grandes boutiques de 20 m² chacune. Bâtiment B : Appartement de trois (03) pièces avec sanitaire, cuisine dégagement Bâtiment C : Appartement de deux (02) pièces, sanitaire, cuisine Entrée garage- portail métallique- un puit- WC latrine-</p> <p>Prix : 30.000.000 F CFA</p>	<p>A VENDRE A Kouhounou- Cotonou en 33 maison de la voie pavée</p> <p>Parcelle de terrain en deux (02) modules- comprenant plusieurs pièces de 2 pièces ordinaires- 511 m² de superficie- loti- recassé.</p> <p>Prix : 30.000.000 F CFA</p> <p>A VENDRE A Zopa commune Ab-Calavi à 300m du goudron (voie inter Etat)- von palmier roya Parcelle de terrain vide de 500 m² de superficie- bien situé- loti et recassé.</p> <p>Prix : 6.000.000 F CFA</p>	<p>A VENDRE A Zogbohoulé- Cotonou</p> <p>Parcelle de terrain bâti ancien- 571 m² de superficie- 6 ménages de 2 pièces- ordinaire- WC- latrine- loti- recassé.</p> <p>Prix : 15.000.000 F CFA</p> <p>A VENDRE A Cocotomey- Arrondissement de Godomey à l'angle de deux rues.</p> <p>Parcelle de terrain vide de 350 m² de superficie (14 m x 25m) loti et recassé- avec un titre foncier- terre ferme.</p> <p>Prix : 6.000.000 F CFA</p>
	<p>A VENDRE A Zopa- Commune Ab-Calavi</p> <p>Villa Betsa, Rez-de-chaussée et 1^{er} Etage- 288 m² de superficie- 4 chambres avec placard- 3WC- 2 douches- 1 grand salon, une cuisine, dégagement, terrasse, balcon, garage, jardin.</p> <p>Prix : 22.000.000 F CFA Pas de négociation</p>	